



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE



Plan de sécurité estivale 2014

Mardi 24 juin 2014

Du 15 juin au 15 septembre 2014

Un dispositif interministériel

poursuivant 3 axes d'effort :

I. Sécurité intérieure


II. Sécurité civile

**III. Sécurité sanitaire et
environnementale**

SOUS L'AUTORITE DU PREFET:

- Préfecture et sous-préfectures,
- Police nationale (DDSP),
- Gendarmerie nationale (GGD24),
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS),
- Direction Départementale des Territoires (DDT),
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des Populations (DDCSPP),
- DT de l'Agence Régionale de Santé (DT- ARS),
- Douanes,
- Office National des Forêts (ONF),
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS),
- UT-DIRECCTE,
- Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)

1. Sécurité intérieure

- 
- 1.1 Sécurité des déplacements
 - 1.2 Sécurité publique
 - 1.3 «Vacances heureuses »

1.1 Sécurité des déplacements

(POLICE NATIONALE, GENDARMERIE, SNCF, DOUANES)



Sécurité routière

- **Des opérations de contrôles routiers lors des flux identifiés.**
- **Des contrôles routiers quotidiens.**
- **Des actions grand public de prévention routière sur les manifestations festives.**

Sécurité dans les transports

- **Dans les trains et aux abords des gares.**
 - **Une ligne Sarlat – Bergerac – Villefranche du Périgord mise sous surveillance**
- **Dans les transports collectifs sur route.**

1.2 Sécurité publique

(POLICE NATIONALE, GENDARMERIE)

Sécurisation générale

- Présence accrue et dynamique sur la voie publique.
- Adaptation aux formes spécifiques de délinquance estivale (ex : manifestations festives susceptibles de générer un trouble à l'ordre public).
- Poursuite des actions de lutte contre la drogue, la fraude et les dérives sectaires.
- Une lutte contre les cambriolages en fonction des phénomènes observés.
- Une sécurisation optimale du Tour de France les 25 et 26 juillet 2014

Tranquillité vacances et plan seniors

- Poursuite de l'opération « tranquillité absence » et « tranquillité seniors »,
- Renforcement de la campagne de prévention des cambriolages.

Sécurisation en ville

- Patrouilles pédestres sur les lieux à forte fréquentation.
- Des référents sûreté présents auprès des commerçants.

1.3 « Vacances heureuses »

(POLICE NATIONALE, GENDARMERIE, DDCSPP, Douanes, UT DIRECCTE, SIDPC)

Vacances-confiance

- **Contrôles renforcés sur les prix, les caractéristiques et l'origine des produits, et les prestations touristiques.**
- **Opérations de contrôles des établissements de restauration.**
- **2 domaines prioritairement contrôlés :**
 - **La véracité des allégations de toute nature**
 - **Les pratiques commerciales**
- **Surveillance particulière lors du passage du Tour de France**

Opérations de lutte contre la contrefaçon et le travail illégal

- **Contrôles des marchés.**
- **Renforcement des contrôles sur les vecteurs routiers et ferroviaires.**

Contrôle des centres de vacances

- **Contrôles des accueils collectifs de mineurs.**
- **Campagne d'information en direction des organisateurs.**

2. Sécurité civile

- 
- **2.1 Sécurité incendie**
 - **2.2 Secours à la personne**
 - **2.3 Sécurité sport et loisirs**

2.1 Sécurité incendie

(POLICE NATIONALE, GENDARMERIE, SDIS, DDT, ONF, ONCFS, SIDPC)

Prévention et lutte contre les feux de forêts

- **Arrêté préfectoral réglementant l'emploi du feu dans les bois et forêts,**
- **Dispositif de surveillance des forêts et des sentiers de randonnées**
- **Groupe d'intervention feux et forêts.**

2.2 Secours à la personne

(SDIS, SAMU, SIDPC)

Anticipation et préparation à une augmentation du nombre de demandes de secours

- **Mise en place de centres de secours provisoires pour les rassemblements festifs (Félibrée, Tour de France)**
- **Renforcement des effectifs de garde et d'astreintes des centres de secours**

2.3 Sécurité sport et loisirs

(POLICE NATIONALE, GENDARMERIE, ERDF, DDCSPP, UT-DIRECCTE, SIDPC, ARS)

Contrôles des activités sport et loisirs

- **Contrôles d'établissements sur les conditions de sécurité des activités et de la qualification de l'encadrement**

Contrôles des lieux de baignade

- **Contrôles des lieux de baignades et piscines d'accès payant et non-payant ainsi que les piscines privées à usage collectif des campings.**

3. Sécurité sanitaire et environnementale



➤ 3.1 Sécurité sanitaire

➤ 3.2 Sécurité environnementale

3.1 Sécurité sanitaire

(DDCSPP, SIDPC, ARS)

Opération alimentaire vacances

- Inspections et contrôles « sécurité alimentaire »

Opération protection animale vacances

- Contrôles programmés de chenils, centres équestres.

Plan canicule

- Coordination du dispositif par l'Etat, avec les établissements de santé. Prévention du risque vis-à-vis des personnes les plus exposées.

Qualité des eaux de baignade

- Prélèvements et analyses par le laboratoire départemental :

Permanence des soins

- Cellule de veille en milieu hospitalier, maintien du niveau habituel de la permanence des soins sauf alerte sanitaire.

Surveillance épidémiologique

- Une permanence de l'expertise scientifique est assuré par la Cellule Interrégionale (CIRE) en liaison avec l'institut de veille sanitaire,

3.2 Sécurité environnementale

(POLICE NATIONALE, GENDARMERIE, DDT, DDCSPP, ONF, SIDPC, ONCFS)

Respect de la faune et de la flore

- **Surveillance des forêts et sentiers de randonnée et sensibilisation des usagers au respect de l'environnement.**
- **Contrôle du transport d'espèces protégées**

Prévention de la sécheresse

- **Suivi régulier des débits des cours d'eau,**
- **Concertation avec les usagers**
- **Arrêtés de restrictions et contrôles de leur respect,**

Plan ozone

- **Respect des arrêtés,**
- **Procédure d'information et d'alerte lors d'épisodes de pollution atmosphérique.**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

www.dordogne.gouv.fr



Mardi 24 juin 2014